

à propos

du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°7 - décembre 2019

Ce 7º numéro présente l'architecture thématique du programme d'actions du Programme Local de l'Habitat 2020-2026.

Au stade de projet, dans l'attente de leur approbation du Conseil communautaire de l'Agglomération Saumur Val de Loire, des 45 communes membres et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, chacune des 19 actions listées dans cette lettre est la déclinaison opérationnelle d'une ou plusieurs des 6 orientations présentées dans la lettre n°5.





- Construire, développer, déployer une véritable stratégie de marketing territorial
- Permettre l'émergence de **projets d'innovation** résidentielle
- Opération séduction » des **Salariés** (actuels et potentiels) du territoire
- Soutenir les communes dans le **réinvestissement de l'existant** en mettant à disposition une **ingénièrie**
- Accompagner le **réinvestissement du parc privé**, en combinant moyens coercitifs et moyens incitatifs
- 6 Accompagner les ménages à **toutes les étapes** de la réalisation des travaux
- Développer une **stratégie foncière** en faveur de l'habitat, cohérente avec les orientations territoriales du PLH
- Mettre en place un **système de bonification** afin de réorienter le profil de la production financièrement accessible

- 10
- Traduire les **orientations du Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage** 2018-2023 et les mettre en œuvre
- 11
- Répondre aux **besoins spécifiques des jeunes**
- **12**
 - Offrir des choix résidentiels aux seniors et aux personnes en situation de handicap
- **13**
- Répondre aux besoins des publics en difficulté d'accès et/ou de maintien dans un logement adapté en prenant **appui sur les partenaires et professionnels** de l'action sociale
- 14
- Veiller au maintien d'une **adéquation offres/besoins pour les saisonniers** en volume, en répartition et en qualité
- 15
- Renforcer les actions de lutte contre la **précarité énergétique**
- 16
- Renforcer le positionnement de l'Agglomération Saumur Val de Loire comme **chef de file / animateur** de la politique locale de l'habitat
- 17
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre de leurs objectifs, et plus largement dans l'**acculturation** de la politique locale de l'habitat
- 18
- **Suivi et observation** du PLH (comprenant une démarche en continu de suivi de l'évolution des attentes résidentielles des différents profils de ménages du territoire)
- 19

Exemple de l'action 19

Mettre en place une **plateforme virtuelle** « Maison de l'habitat »



Maison de l'habitat

La maison de l'habitat a pour fonction de promouvoir le territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire et lui confère le statut de véritable lieu « ressources ». Sa vocation est double : communiquer sur les actions existantes en matière d'habitat et être relais d'informations auprès des habitants, des élus, des partenaires...

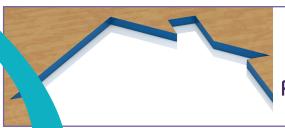


- les projets « habitat innovant »
- les aides aux travaux
- les conditions d'éligibilité aux dispositifs
- les actions de lutte contre la précarité énergétique
- l'actualité en matière d'habitat

Ces 19 actions seront progressivement mises en œuvre sur la durée du PLH.

Dans le **prochain** numéro

Dans le 8^e numéro : la territorialisation du PLH, ça veut dire quoi ?





Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire Pôle Habitat

11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030 49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@agglo-saumur.fr www.saumurvaldeloire.fr